

AUMENANCOURT



LE MOT DES MAIRES

Nous sommes vraiment très contents d'avoir été élus pour représenter les "jeunes" de nos villages.

Pendant notre première réunion, à la mairie, le vendredi 02 Avril 2021, nous avons listé les projets que l'on voudrait réaliser :

- **Ramasser les déchets** avant l'été dans les 4 villages
- **Créer un potager** dans le terrain derrière l'école (Rue P. Guillaume)
- Installer des panneaux d'information sur la RD 20 pour **avertir qu'il peut y avoir des enfants à vélo**
- **Créer un parc de jeux** pour les 6 / 10 ans à St Etienne sur Suippe
- **Créer un "trotti-parc"**
- **Agrandir les abris bus** de Saint-Étienne-sur-Suippe.



Zoe Harand, Robin Lefebvre
Maires du conseil jeune
Auménancourt-Saint-Etienne-Sur-Suippe

Parce que rien n'est plus encourageant que de voir des jeunes s'engager dans la vie citoyenne, nous tenons à vous assurer de notre complète mobilisation à vous accompagner dans l'accomplissement d'un maximum de vos projets.

Je tiens ici à saluer **Christophe MADELAIN** et l'ensemble de son équipe, sans qui nous n'aurions pu mener à bien ce premier conseil commun avec Saint Étienne.

Si la force de proposition de nos jeunes est particulièrement enthousiasmante tout en restant réaliste, ils devront indéniablement se confronter aux impondérables que sont, les contraintes budgétaires et réglementaires.

Construire demain, avec le devoir de ne rien oublier d'hier et dans le profond respect des contribuables d'aujourd'hui constitue la règle de base de tout gestionnaire d'une collectivité.

Je m'en vais vous l'illustrer autour d'un sujet patrimonial fort, qu'est notre volonté de rendre vie à l'ancienne mairie école d'Auménancourt le Petit, laissée à l'abandon par le passé.

Dans notre PLU, qui a reçu un avis favorable au Conseil Municipal du 23 décembre 2020, et approuvé par le conseil communautaire du 25 mars 2021, nous avons classé l'ancienne mairie école d'Auménancourt le Petit, comme bâtiment remarquable.

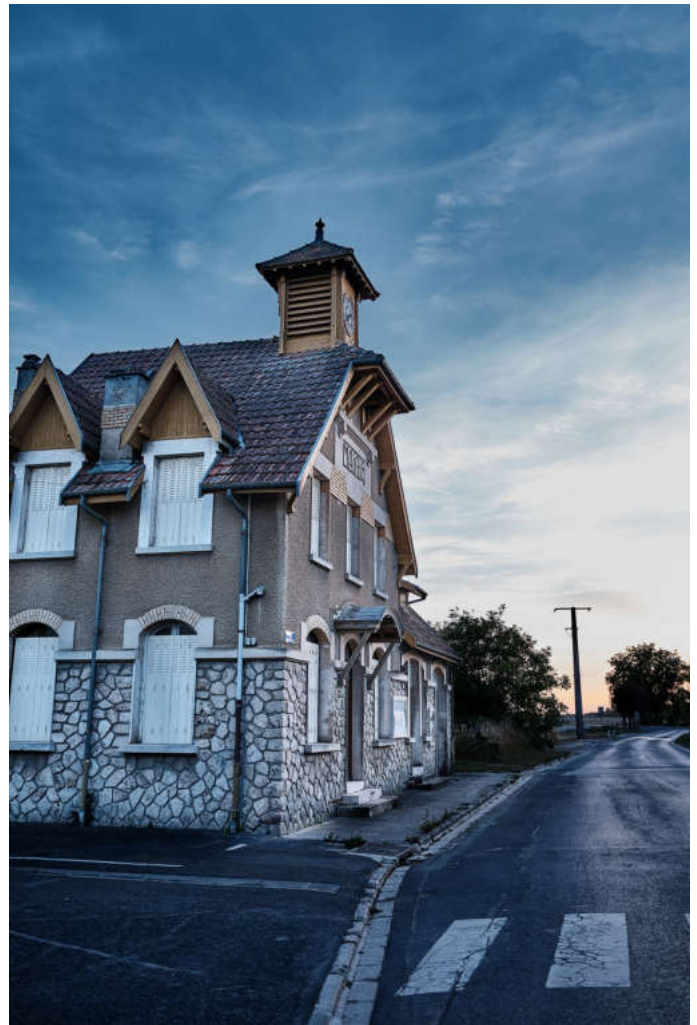
Aucune réhabilitation n'est désormais possible sans en préserver l'ensemble des caractéristiques architecturales d'origine, et quelque soit le propriétaire au fil des ans.

Cette garantie de préservation n'existait pas jusqu'alors, et les précédentes municipalités n'ont jamais entrepris les travaux nécessaires.

Il serait difficile de lui trouver pire propriétaire qu'une commune qui s'en désintéresse totalement.

Pourtant, ce témoin de la reconstruction d'après-guerre est un magnifique symbole de la force de résilience de nos Ancêtres et nous avons à cœur de le voir revivre au service de tous.

Pour permettre cette renaissance, tout en accueillant une nouvelle activité dans la commune, et dégager des fonds pour d'autres dossiers, nous avons lancé la vente de ce bien sous forme d'appel à projets.



Notre objectif est de retenir un acquéreur en fonction de la pertinence du service proposé.

Bientôt, vous passerez à l'ancienne mairie pour acheter votre baguette, déposer vos enfants, ou consulter le médecin.

Cependant vous avez été nombreux à présenter un attachement à cet édifice et la volonté de le conserver dans le patrimoine communal.

Cette mobilisation m'a touché et j'en appelle alors à chacun d'entre vous pour nous proposer vos meilleures idées de réaffectation.

N'oubliez pas que la mairie est ouverte désormais le samedi de 8h à 12h, en présence d'élus, nous serons toujours disponibles pour échanger avec vous.

Nous prendrons notre décision finale dans le courant de l'année.

Christophe Mahuet
Maire d'Auménancourt

Au plaisir de vous servir !

ELECTION DES MAIRES DU CONSEIL DES JEUNES

Le Samedi 20 Mars 2021, jour du printemps, s'est déroulée la 1^{ère} réunion du conseil des jeunes élus d'Auménancourt / Saint Etienne sur Suippe, pendant laquelle ils ont pu élire leurs maires.

« LeurS » car il avait été convenu qu'il serait composé de 2 maires: 1 fille et 1 garçon.

Nous pouvons donc féliciter **Zoé HARAND** (Auménancourt) & **Robin LEFEBVRE** (Saint Etienne Sur Suippe) pour leur nouveau rôle au sein des 2 communes.

Et félicitations à toute l'équipe : **Antonin U.**, **Emma L.**, **Layna V.**, **Mia B.**, **Noé M.**, **Sherlyne L.**, **Théophile C.**



Katia B.

NOUVEAU SITE www.aumenancourt.fr



Inscrivez-vous à la newsletter

Recevez directement sur votre adresse email les informations importantes de votre commune.

Ce service complémentaire au bulletin municipal, vous proposera encore plus de contenu local.

Sébastien G.



QUESTION JURIDIQUE

Quand le droit s'invite dans le jardin ... Ne mélangeons pas les choux et les carottes !

Les beaux jours arrivent, les arbres fruitiers sont en fleurs... oui mais voilà... le magnifique cerisier du voisin a tendance - chaque année - à s'inviter sur votre terrasse pour un petit apéro improvisé...

Récap' juridique avant de sortir votre scie !

Puis-je couper les branches du voisin qui dépassent chez moi ?

Vous ne pouvez pas les couper de votre initiative.

Selon l'article 673 du Code civil, c'est bien à votre voisin de couper les branches qui dépassent. Il est noté que « celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper ».

Par conséquent, vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches qui dépassent.

Si ce sont des racines, ronces ou brindilles qui empiètent chez vous, la loi est différente. Vous avez le droit de les couper jusqu'à la limite séparative de propriété, et cela, sans avoir à demander au préalable l'accord de votre voisin.

Et sur la hauteur des arbres, que dit la loi ?

Les règles minimales de distances à respecter sont inscrites dans l'article 671 du Code civil qui précise tout d'abord que les plantations doivent respecter les distances fixées par les usages ou les règlements.

Il faut, dans ce cas-là, vérifier la réglementation locale.

Mais s'il n'existe pas de réglementation particulière, il faut se reporter à cet article du Code civil qui impose que :

- Les arbres et arbustes ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à une distance minimale de 50 cm de la limite de propriété.
- Les arbres et arbustes dépassant 2 mètres doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite de propriété.



Ces règles ne s'appliquent pas s'il existe un mur séparatif entre voisins : dans ce cas-là, les plantes peuvent être plantées en espaliers (les branches adossées au mur) mais ne doivent pas dépasser la crête du mur.

Attention : cette hauteur de 2 mètres se calcule en fonction de la taille de l'arbre adulte et non de sa taille au jour de la plantation !

Et les fruits qui tombent dans mon jardin ?

Si des fruits sont tombés naturellement des branches empiétant sur votre propriété... bonne nouvelle : ils vous appartiennent !



*Vous troquerez bien une cagette de cerises
contre un petit coup de cisaille, n'est-ce pas ?*

LES EGLISES DE NOS VILLAGES

CHAPITRE 2: L'EGLISE DE PONTGIVART



Son origine

Le village de Pontgivart, géré administrativement par 4 communes jusqu'en 1972, s'est développé au fil du temps près de la Suippe sur la voie romaine allant de Reims à Bavay (ville gallo-romaine fortifiée à la frontière de la Belgique). Cette première église de Pontgivart a été construite en 1854

par l'industriel Théodore CROUTELLE qui possédait une filature à Pontgivart au bord de la Suippe à l'emplacement d'un ancien moulin. Les événements révolutionnaires de 1848 avaient conduit les ouvriers de sa 2^{ème} usine de Reims-Fléchambaut à vouloir incendier l'usine de Pontgivart, mais les ouvriers de ce village les en avaient empêchés. En remerciement de cet acte de résistance, Monsieur CROUTELLE fit bâtir cette église de style néo-roman par Monsieur Narcisse BRUNETTE architecte renommé de Reims. L'église est dédiée à Ste Félicité (le prénom de Mme CROUTELLE), femme de la noble romaine martyrisée avec ses 7 fils en 162 de notre ère sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle

En 1920, la famille propriétaire de l'église en a fait don à l'Association diocésaine et après réparations suite aux dommages de la guerre 14-18, cette église a continué à fonctionner comme lieu de culte. En 1982, après le constat de très graves carences de la structure du clocher, l'Archevêché ne souhaitait pas s'investir dans des travaux de consolidation dans la mesure où 2 autres églises existaient déjà et a proposé à la commune de racheter l'église pour le franc symbolique ; l'acte fût signé en Juin 1984.

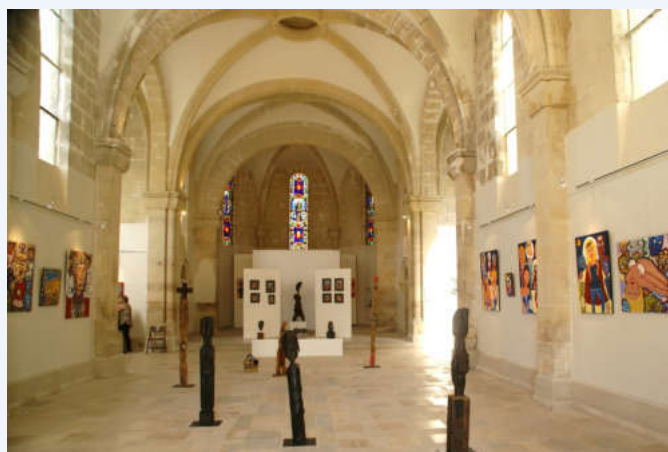
Ses deux renaissances

Lors de la première guerre mondiale, la flèche très élancée de la tour carrée (entourée de 4 petites flèches) qui contenait la cloche avait été démontée par les allemands car elle était trop voyante et pouvait être la cible des bombardements français. Suite aux dégâts néanmoins subis en Octobre 1918, des travaux de reconstruction ont été menés par l'Archevêché avec l'aide des habitants, notam-

ment sur le clocher, les vitraux et une partie de la toiture. La reconstruction de la flèche a été abandonnée au profit d'un clocher relativement court à 4 pans. Des éléments du mobilier intérieur et de décoration ont été détruits et non remplacés : par exemple, des tableaux, les vitraux initiaux, des plaques de marbre noir gravées en souvenir des donateurs Mr et Mme CROUTELLE, et tous objets cités par l'historien Henri JADART en 1907.



En 1982, la menace d'effondrement du clocher et la proposition de l'Association diocésaine d'abandonner l'édifice et de le démolir a conduit la commune à envisager sa sauvegarde. L'Association Famille Rurale et sa commission culturelle se sont attelées à rechercher des subventions extérieures et avec la participation bénévole et financière des habitants et de la commune, le clocher était rénové en septembre 1984. Les activités culturelles qui avaient déjà été entreprises dès 1983 pouvaient reprendre pour financer les travaux complémentaires nécessaires. Par la suite, d'autres subventions (Département, Région et DRAC) permettaient une rénovation complète conditionnée à la vocation culturelle de ce lieu de l'Histoire locale. C'est ainsi qu'est né le Centre d'Art et de Culture qui programme des concerts et des expositions depuis



Description architecturale de l'église

Les extérieurs.



De style néo-roman et tourné vers l'est, l'édifice a été construit en pierre calcaire suivant un plan en croix latine sur deux niveaux d'élévation. La nef

comporte 3 travées surmontées chacune de fenêtres hautes de style roman. La tour carrée du clocher entourée de huit croisées en abat-sons a été raccourcie après la première guerre mondiale. C'est une tour avec une charpente en bois recouverte d'ardoises comme toute la couverture de l'église. Les bras Sud et Nord du transept sont surmontés de deux fenêtres hautes identiques à celles de la nef à l'Est et à l'Ouest et, d'une grande rosace vitrée au Sud et au Nord. Côté Nord un portail permet l'accès direct à l'intérieur de l'église ; côté Sud l'ouverture existante a été murée. Sur les deux côtés Est du transept et accolées au chœur se trouvent deux annexes à usage de sacristie. La façade Ouest est de belle facture architecturale avec sa porte d'entrée en plein cintre dont les voussures en billette retombent sur des chapiteaux décorés de feuillages. Le tympan est aveugle. Au deuxième niveau une rose polylobée vient rehausser l'ensemble. Au troisième niveau (combles), une baie en plein cintre est surmontée d'un arc de billettes qui retombe sur deux petits chapiteaux et sur des masques de personnages diaboliques. De chaque côté, de petites ouvertures en « meurtrières » donnent sur deux escaliers en pierre qui accèdent à une tribune et aux combles.

L'intérieur.



Les nombreuses ouvertures(18) apparentes au dehors diffusent une belle lumière qui attire le regard sur l'architecture intérieure. La nef comme le transept et l'abside(en partie circulaire) sont voultés en ogive. Des arcades de style roman s'ouvrent sur les croisillons Sud et Nord du transept et sur la nef et l'abside ; Les

branches d'ogive viennent reposer sur des colonnes en pierre sans caractère particulier

Du mobilier religieux existant dans l'église avant la guerre 14-18, subsistent encore deux autels en pierre dont celui du transept Sud consacré à St Thierry, un bas-relief représentant deux anges tenant une banderole autour d'une croix. Le retable de la fin du 14^{ème} siècle posé dans le bras sud du transept appartient à l'église d'Auménancourt le Petit.

Dans l'abside, de nouveaux vitraux remplaçant ceux détruits lors de la grande guerre, sont consacrés à Ste Félicité et à son martyr. Ils ont été réalisés et posés en 1937 par l'atelier De Troeyer de Reims. Le vitrail central représente la sainte avec la palme du martyr ; le vitrail Nord représente son interrogatoire et le vitrail Sud le supplice de ses fils. Une plaque à la mémoire des fondateurs a été scellée en 1954



Le sol a été rénové en 1985 et un carrelage en pierre calcaire a été posé sur un plancher électrique chauffant

La cloche. la cloche actuelle du nom de *Charlotte-Marie* remplace son ainée *Félicité* qui a été enlevée par les allemands pendant la guerre 14-18. Elle a été baptisée le 23 Avril 1933 et a eu pour marraine Marie-Marguerite Gandon épouse Dupuit et pour parrain Charles Toussaint.

Ce superbe édifice, très lumineux à l'intérieur méritait bien sa réhabilitation et nous ne pouvons que remercier les équipes municipales et les personnes bénévoles qui s'y sont attelées de près ou de loin. L'architecture néo romane harmonieuse conjugée à de belles surfaces intérieures se prête parfaitement à la vocation culturelle du Lieu.

Thierry SARAZIN

Bibliographie : H. Jadart 1907 ; G. Michel et Ch. Poulain notes d'archives locales

RENCONTRE AVEC...

MARINE PIERRET, secrétaire de Mairie



Bonjour Marine, Merci de me recevoir à la Mairie.
Bonjour Aurore, c'est avec plaisir.

Tu es arrivée il y a peu dans la commune et les habitants sont curieux d'en savoir davantage. Peux-tu nous parler un peu de toi?

Et bien j'ai eu 22 ans le 27 août. En 2018 j'ai eu un BAC EST à Reims au lycée des métiers Europe. Les différentes expériences dans ce métier m'ont fait comprendre que je souhaitais faire carrière dans un autre domaine. J'ai entamé une reconversion dans le domaine administratif. J'ai eu un poste de 9h à Bazancourt en 2019. Pour la réalisation des cartes d'identité et des passeports. Plus tard, à cause de la Covid, j'ai dû remplacer mes collègues et donc eu plus de responsabilités. J'ai appris le métier de secrétaire de mairie sur « le tas ».

Actuellement je travaille toujours à Bazancourt et j'ai un contrat de 25h à Auménancourt.

Je vais me former régulièrement pour avoir les bases du secrétariat de Mairie (apprendre les textes de loi et les différentes subtilités du métier). Récemment j'ai participé à la formation « Budget pour les villes de - de 3500 habitants ». C'est très enrichissant.

Qu'aimes tu dans le fait de travailler ici?

J'aime l'équipe et l'ambiance. Je suis heureuse aussi que l'on me donne ma chance, que l'on me confie des tâches importantes, malgré mon jeune âge et mon manque d'expérience. Il y a toujours

quelqu'un de disponible pour répondre à mes questions. J'aime aussi voir le village évoluer.

D'ailleurs où habites-tu?

Je me suis récemment installée à Boult-Sur-Suippe. Mais auparavant, j'ai toujours vécu avec mes parents à Warmeriville. J'y ai d'ailleurs travaillé en job étudiante pendant mon année de Bac en tant que caissière tous les weekends. J'ai deux sœurs Jenny et Alyson et un frère Cyril qui sont plus âgés que moi. Le monde de la fonction publique ne m'est pas étranger car mes parents travaillent tous les deux aux espaces verts de la commune de Warmeriville.

Dis nous un peu comment occupes-tu ta vie en dehors de la Mairie?

Plus jeune, je faisais du piano et de la guitare. J'ai dû arrêter par manque de temps. Et comme tout le monde j'aime sortir avec mes amies et faire la fête... j'ai d'ailleurs hâte que la vie reprenne son cours normal.

Quelle est ta couleur préférée?

Le rouge

Quel est ton repas préféré?

Une paëlla suivi d'un tiramisù (le vrai, mdr)

Une fois la « période Covid » terminée, que rêverais-tu de faire?

J'aimerais voyager en Europe, découvrir l'Italie et l'Irlande.

Et si tu gagnes au loto, que ferais-tu?

Un grand tour du monde et j'investirai dans l'immobilier. Puis... je crois que je ferai une année de shopping de folie dans les plus grands magasins!!

Merci beaucoup Marine d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Aurore F.

CÔTE VOIRIE ... A PLEIN REGIME !

AMENAGEMENTS DEVANT L'ECOLE, RUE DE LA MAISON ROUGE

Les travaux d'apaisement de la circulation devant l'école ont été réalisés par l'entreprise T1 durant les vacances d'hiver. Cette opération, prise en charge intégralement par le pôle territorial a permis d'améliorer les conditions d'accès au groupe scolaire. Notamment via l'agrandissement de la zone piétonne et la mise en place de dispositifs ralentisseurs.



Les collaborations avec les services départementaux et le pôle territorial fonctionnent à plein régime !

REAMENAGEMENT DE LA RUE DU 151^E RI, PREMIERE TRANCHE

C'est le grand dossier voirie de la mandature : le réaménagement de la rue du 151^{ème} RI qui traverse le village. Ce projet qui se déroulera en 3 phases vous sera présenté prochainement. Il va considérablement modifier le visage de la commune.

Si les plans de la tranche n°1 du projet sont validés, la volonté du Maire est de mener, dès à présent, les études des tranches 2 et 3 et d'y intégrer les études nécessaires au réaménagement de la rue Armand Guéry de Pontgivart. Avec pour finalité de disposer, pour la décennie qui vient, d'un programme de travaux pertinent et réaliste pour la commune.

Le début des travaux de cette première tranche est fixé dans le courant de l'année 2023. Le rétrécissement de la route, le remplacement de l'éclairage, la création de trottoirs, de stationnements et d'aménagements visant à apaiser la circulation sont envisagés.

Cette première tranche est estimée à environ 280 000 € pour la commune (nous devrions bénéficier de subventions d'autres collectivités) et devrait durer environ 4 à 5 mois.

INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Le département est intervenu le 30 juin 2020 pour réaliser des purges au niveau de la rue de la Libération à Pontgivart. La commune a été contrainte de faire déposer les récents dispositifs ralentisseurs qui généraient d'importants désordres sur la chaussée.

Le pôle territorial a mené plusieurs opérations de rebouchage des nids de poule. Ces interventions réalisées en recherche permettent de maintenir une qualité de voirie satisfaisante.

Guillaume T.

OPERATION CANINE

Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre commune ?

Ramassez ses crottes, un geste simple.



La commune d'Auménancourt met à votre disposition à la Mairie des sachets pour ramasser les déjections de votre animal (20 sachets par personne).

Vous pouvez aussi nous communiquer toutes les coordonnées nécessaires pour enregistrer votre animal domestique sur un fichier permettant de l'identifier en cas de fugues.

Vincent R.

NOS VILLAGES ONT DES TALENTS !

RENCONTRE AVEC...

Dans nos villages, nous pouvons retrouver différentes professions, telles que couturière, peintre, pâtissière, agriculteur et j'en passe, mais aujourd'hui je vous propose de découvrir le travail de Carole, photographe professionnelle.

Parlez-nous de vous, quand avez-vous commencé



la photo?

Je m'appelle Carole, j'ai 33 ans et je suis maman de deux petits monstres de 8 et 3 ans. Je suis photographe spécialisée dans la maternité, l'enfance et la famille.

Après plus de 10 ans passés en tant qu'assistante administrative pour le Grand Reims, je me suis lancée le challenge début 2019 de débiter une école de photographie.

Ce fût une révélation pour moi ! Les formations se sont enchaînées au côté de photographes de renom aux 4 coins de la France. Pour le moment, je suis en cumul d'activités mais je compte me consacrer entièrement à mon activité dans l'année à venir.

Comment avez-vous appris la photo?

Les bases techniques ont été apprises au sein de mon école de photographie, les techniques de manipulations des nouveau-nés, de la sécurité etc... Lors de mes formations auprès d'autres photographes. Mais surtout, en séance, plus on fait, plus on apprend !

Depuis quand êtes-vous passée pro?

J'ai ouvert mon entreprise en décembre 2019 – entreprise Covid ahah !

Depuis quand vivez-vous à Pontgivart?

Nous sommes installés à Pontgivart depuis 2018. Pourtant citadine profonde, je ne me suis jamais sentie aussi bien qu'ici !

Quel est votre matériel préféré (boîtier / objectif)?

Je suis une Nikon Girl ☺ Je shoot avec un D750. J'ai toujours une focale 24/70mm f/2.8 montée dessus. Je fais tout avec !

...BULLES D'AMOUR

Pourquoi bulles d'amour?

J'ai mis mon mari sur le dossier « recherche de nom » ! Je voulais quelque chose de doux rappelant notre jolie région qu'est la Champagne.

Il a trouvé « Bulles » pour le champagne et « Amour » pour la douceur ! C'était adjugé, Bulles d'Amour est né ! Merci à lui ☺

Décrivez rapidement une séance shooting

Le déroulé d'une séance est très différente s'il s'agit d'un nouveau-né, d'un bébé, d'une future maman ou d'une famille. Le temps de prise de vue varie de 30 minutes pour une Family Box à plus de 2H pour un nouveau-né.

De manière générale, j'apporte une importance toute particulière à accueillir mes clients. Alors, nous prenons le temps de discuter un peu autour d'un café. Je leur demande s'ils ont déjà réalisé des séances photos et je les rassure en leur disant qu'ils seront guidés tout au long de la séance.

Les futures mamans sont souvent inquiètes du rendu des photos. Mais je rappelle toujours à chacune d'entre elles : toutes les femmes sont belles ! Pulpeuses ou minces, grandes ou petites, vous serez sublimes !

Je propose depuis peu une option de mise en beauté qui permettra à toutes d'avoir un maquillage et une coiffure impeccable pour la séance.

Comment définissez-vous votre style?

Mon style est doux, épuré avec une touche bohème.



Faites-vous uniquement des photos en studio?

Je privilégie les séances en intérieur durant l'hiver, nous sommes quand même bien mieux au chaud avec un petit café dans mon studio ☺... mais, lorsque les beaux jours reviennent, c'est avec grand plaisir que j'emmène mes clients profiter de nos jolis espaces !

Les bords de Suippe étant mon endroit favori pour photographier les couples ou les familles (attention aux éclaboussures !!!)

Photographe de référence à citer qui vous a ou vous inspire?

Mes formatrices m'inspirent énormément : Michaëlle Porodo et Emilie Castelain.

J'adore également les univers d'Emilie Zangarelli, Charlene Bourdier, Moka Photographie et tant d'autres !

Questions rapides:

Vous êtes plutôt argentique ou numérique?

Numérique

Vous préférez Urbex* ou nature?

Urbex

**Mode de photo en exploration urbaine de lieux abandonnés*

C'est plus facile de prendre en photo les parents ou les enfants?

Les enfants, qui ne stressent pas de voir un objectif braqué sur eux ☺

À choisir entre mariage et événement mondain, pour lequel vous partez tout de suite? Mariage

Noir et blanc ou couleur?

Impossible de choisir !

Avez-vous une anecdote de shooting sympa à nous raconter?

Quand les papas s'endorment au studio avant les bébés mais je ne balance personne chut !

Un grand merci à Carole pour cet entretien à distance.

Vous pouvez retrouver ses travaux sur son site internet, sur sa page facebook ou sur instagram.

www.bullesdamour.com

www.facebook.com/Bullesdamourphotographie

[@bulles.d.amour](https://www.instagram.com/bulles.d.amour)

Sébastien G.



RETOUR SUR... LE DON DU SANG

Vous avez été nombreux à vous présenter à la 1^{ère} collecte du sang dans notre village le 22 Février dernier.

49 donneurs dont 15 nouveaux...ce sont des chiffres qui prouvent que votre engagement et votre solidarité sont sans faille pour cette cause.



Deux autres dates sont retenues en concertation avec l'Établissement Français du Sang de Reims.

Le mercredi 28 juillet de 15h30 à 19h30
Le mercredi 10 novembre de 15h30 à 19h30

Dans la mesure du possible nous nous efforcerons de vous proposer des rendez-vous ou des créneaux horaires pour faciliter votre don et ainsi éviter un temps d'attente trop long.

Le centre de Transfusion mettra à disposition plus de personnel pour que ces deux collectes se déroulent dans les meilleures conditions.

Alors à vos agendas!

Un grand Merci pour votre générosité. Ne l'oublions pas ...un seul don peut sauver 3 vies.

Elisabeth T.



INFORMATIONS CONCERNANT L'AFR

L'Association Foyer Rural s'est réunie en date du 23 janvier 2021. La décision de clôturer l'année sportive 2020-2021 a été prise, suite à la crise sanitaire qui persiste.

Le bureau a décidé de rembourser tous les adhérents.

Deux permanences les samedi 13 et 20 mars ont été organisées à la Mairie pour que les adhérents récupèrent leur chèque (qui n'avaient jamais été encaissés).

L'Assemblée Générale sera organisée comme tous les ans début juillet et comme l'année dernière le vote par correspondance sera favorisé.



Au plaisir de vous retrouver pour de prochaines animations et activités.

L'équipe de l'AFR

INFORMATION SANTE : DEPISTAGE DE LA DMLA

En France, la rétinopathie diabétique est la première cause de cécité avant 65 ans. Selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé, un suivi ophtalmologique devrait être pratiqué **annuellement** chez le patient diabétique.

Pour freiner l'évolution et empêcher la cécité, le réseau CAREDIAB organise avec les ophtalmologistes et orthoptistes de notre région le **dépistage mobile de la rétinopathie diabétique**. L'objectif est de **favoriser l'accès aux soins des personnes diabétiques mais également de favoriser une prise en charge précoce pour en limiter les effets**. Depuis plusieurs années maintenant, ce dépistage gratuit et indolore ne cesse d'évoluer.

Cette année, l'Association d'Appui aux Professionnels de Santé a souhaité mettre en place le **dépistage des complications oculaires liées à l'âge**. Ce nouveau dépistage s'inscrit dans le cadre de la prévention des chutes. On constate également, que trois pathologies oculaires prédominent dans le cadre du vieillissement de la vue : La cataracte, la dégénérescence maculaire et le glaucome. Il est important de se faire dépister pour prévenir de toute complications en amont .

Malgré la pandémie, le dépistage se poursuit, et reste, toujours plus que nécessaire !!



RENDEZ-VOUS LE LUNDI 5 JUILLET

Venez munis de vos lunettes, carte vitale, ordonnances et prises de sang récentes.

à partir de 14h à la Mairie

➤ Les dépistages, pour qui ?

- * **Dépistage de la rétinopathie diabétique** : Toute personne diabétique de moins de 70 ans n'ayant pas de suivi ophtalmologique ou ayant un suivi supérieur à 1 an.
- * **Dépistage des complications oculaires** : Toute personne diabétique ou non de plus de 70 ans n'ayant pas de suivi ophtalmologique ou ayant un suivi supérieur à environ 3 ans (1 an si diabétique).

➤ Comment se passent ces dépistages ?

1. Vous prenez rendez-vous auprès de votre mairie avant le **vendredi 2 juillet 2021 au 03 26 97 50 47** tous les matins de 9h à 12h sauf le mercredi.
2. Le jour du dépistage au sein de votre commune, un orthoptiste réalise des clichés : en 15 minutes, sans dilatation de la pupille et sans douleur.
3. Un ophtalmologiste interprète les clichés à l'aide d'une solution numérique sécurisée.
4. Les résultats sont envoyés par courrier chez vous et chez votre médecin traitant dans les 2 semaines qui suivent le dépistage.
5. Si des préconisations de suivi sont faites par l'ophtalmologue suite à votre dépistage, l'association vous aide à prendre rdv.

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



Les élections Régionales et Départementales auront lieu

les 20 et 27 juin 2021

Pour pouvoir voter vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le **7 mai**.

Qui peut être électeur?

- * Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- * Être français
- * Jouir de ses droits civils et politiques.

Comment s'inscrire?

- * Se présenter dans votre mairie ou faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr
- * Présenter un justificatif de domicile
- * Présenter un justificatif d'identité

LA RECETTE DE CLAUDINE



(pour 6 personnes)

- * 8 petits Carrés Frais ou 2 gros
- * 4 tranches de saumon fumé
- * 100 g de crackers salés
- * 80 g de beurre
- * 10 brins de ciboulette
- * 15 cl de crème fraîche liquide
- * 2 feuilles de gélatine
- * le jus d'un citron



Vous avez testé la recette?
Envoyez nous la photo et nous la publierons sur internet.

CHEESECAKE DE CARRE FRAIS AU SAUMON FUME

Faites fondre le beurre dans une casserole.

Écrasez les crackers , mélangez-les dans une terrine avec le beurre fondu. Étalez ce mélange dans le fond d'un moule à manqué (avec fond amovible, si possible) ou dans de petits cercles ou carrés .

Ciselez la ciboulette. Réservez quelques brins pour la décoration .

Écrasez les Carrés Frais , ajoutez la crème fraîche liquide et 2 tranches de saumon coupées en petits morceaux ensuite la ciboulette ciselée .

Faites ramollir les feuilles de gélatine dans de l' eau froide.

Faites chauffer le jus de citron, essorez la gélatine et diluez-la dans le jus de citron chaud.

Mélangez bien le tout , salez et poivrez .

Étalez cette préparation sur les crackers.

Réservez au moins 4 heures ou faire la veille et conservez au réfrigérateur.

Le lendemain ,démoulez le cheesecake et décorez la surface avec le reste de saumon fumé coupé en lamelles et les brins de ciboulette qui étaient réservés.

Bonne dégustation!
Claudine C.



Vous souhaitez partager vos photos?
Envoyez-les par mail à
mairie.aumenancourt@wanadoo.fr

Concours photo "Notre campagne"

AUMÉNANCOURT
SAINT ETIENNE SUR SUIPPE

Ce concours s'adresse à tout le monde !
L'inscription à la médiathèque n'est pas obligatoire.

Dépôt des photos : du 10 avril au 10 mai

Exposition et votes:

- du 10 au 28 mai à la médiathèque
- du 1er au 10 juin à la mairie de Saint Etienne Sur Suippe
- du 14 au 24 juin à la mairie d'Auménancourt

Remise des prix le samedi 26 juin à 11h

Plus d'informations et règlement à la médiathèque, sur
le site des Mairies ou sur les pages Facebook.

MÉDIATHÈQUE SUIPPE DES MARAIS
28 RUE DE LA MAISON ROUGE
51110 AUMÉNANCOURT-LE-GRAND
BIBLIO.SUIPPEDESMARAIS@WANADOO.FR

AUMENANCOURT



Des annulations sont possibles en fonction des décisions nationales liées à la COVID

Exposition duo : Delphine Gatinois et Baptiste Charneux

22 mai - 28 juin 2021

Ouvert samedi, dimanche et sur rendez-vous la semaine.

Accueilli par l'association *La Pierre Longe*, le local ouvre son programme par une exposition de *Delphine Gatinois* et *Baptiste Charneux* dans le centre d'art et de culture d'Auménancourt. Toutes deux originaires de la région, ces artistes l'ont quittée pour développer des pratiques artistiques aussi singulières que multiples, en République Tchèque pour Baptiste Charneux (où il a été nommé au Prix d'art contemporain Jindřich Chalupecký Award) et au Mali, au Sénégal, au Mexique et en Italie pour Delphine Gatinois. Aujourd'hui, de nouveau installées à Charleville-Mézières et à Reims, ils proposent à quatre mains une exposition géographiquement implantée au cœur d'un territoire qu'ils questionnent. La terre, comme matière modelable et comme champ social, leur permet à travers un travail photographique pour l'une et céramique pour l'autre, d'interroger notre rapport quotidien à l'ici et l'ailleurs et à la plasticité manifeste du monde.

Delphine P.



Mai

- * Les 3 et 5: Ateliers Stylo 3D (M)
- * **Samedi 8 mai : Commémoration 1945** (11h devant le monument aux morts de Pontgivart, **en format restreint pour raisons sanitaires**)
- * Samedi 22 à 9h30 p'tit déj photo (M)
- * Mercredi 26 à 10h30 et à 16h: Histoires à cliquer pour les petits (M)

Juin

- * Mercredi 02 à 10h30 et 16h: Raconte tapis (M)
- * Mercredi 23 à 14h30: Atelier dessine-moi un galet (M)

Juillet

- * Samedi 03 de 14h30 à 16h: les livres s'échappent (terrain de boules à Auménancourt le Petit) (M)

Le Comité des fêtes est toujours actif et reviendra au plus vite, dès que la situation le permettra.



Mairie d'Auménancourt

Nouveaux horaires de permanence

Mardi 17h-19h, jeudi 10h-12h et samedi 8h-12h



Au 03 26 97 50 47
mairie.aumenancourt@wanadoo.fr



Centre d'Art et de Culture La Pierre Longe (PL)

Delphine PREVOTEAU 03 26 97 55 12
Régine LOILLIER 03 26 97 53 73



Comité des fêtes (CF)

Marion ONY 06 87 31 50 12
Marilyne MAHUET 03 26 05 64 25



Association Foyer Rural (AFR)

Nadine PREVOTEAU 07 86 75 60 21
Xavier BECUE 06 01 75 48 78



Médiathèque (M)

Au 03 26 07 82 31 ou sur la page Facebook
Médiathèque Suipe des Marais